

Calendrier et modalité d'inscription au CSGA

✓ Généralités

L'inscription au CSGA est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme de niveau Bac+ 5 ou de niveau Bac + 4 avec 3 années d'expérience ou dans certains cas de niveau Bac+3 avec une expérience d'au moins 6 ans très significative en géomatique et gestion de projet. Il n'est pas obligatoire d'avoir des compétences approfondies en Géomatique pour présenter sa candidature. Le nombre maximal de candidats est fixé à 24 par promotion.

Les cours du CSGA sont dispensés à distance et en langue française. L'étudiant (apprenant) est responsable :

- de son niveau de compréhension et d'expression en langue française ;
- de la qualité de sa connexion Internet, lui permettant d'accéder au serveur d'enseignement ;
- du bon fonctionnement de l'équipement informatique qu'il utilise pour suivre les cours ;
- de sa bonne gestion du temps pour participer aux discussions synchrones avec les différents tuteurs qui accompagnent les apprenants durant toute la formation.

La responsabilité des organisateurs ne peut pas être engagée sur ces quatre points.

Pour **vérifier la qualité de votre installation, testez [la vidéo](#)**, au format webm, **doit pouvoir être lue de façon fluide** en streaming, à partir d'une version récente d'un navigateur de type Mozilla Firefox ou Chrome. **En cas d'échec de la visualisation** de cette vidéo – après vérification des mises à jour des navigateurs de votre ordinateur – **il vous est déconseillé de vous inscrire au CSGA tant que vous n'aurez pas trouvé une autre solution pour visionner cette vidéo**, car il vous serait alors compliqué de suivre le CSGA à distance, cette formation intégrant plusieurs éléments vidéos et de la webconférence.

✓ Pré-inscriptions

Les pré-inscriptions en ligne se font via le formulaire en page <https://www.geodata-paris/Certificat-Superieur-Geomatique-et-Applications-CSGA>

Dès sa pré-inscription, chaque candidat recevra un courriel automatique de prise en compte de sa demande. Cette pré-inscription permet au jury de valider ou refuser les candidatures si le profil est trop éloigné de la cible de la formation.

Un entretien par téléphone ou visio avec chaque candidat dont le niveau d'étude est valable est organisé, avec un des membres du jury d'admission. A la suite de cet entretien, la pré-candidature est validée ou non. Le candidat en est informé par mail.

✓ Inscriptions

Si la demande de pré-inscription est validée, le candidat reçoit par courriel sous quelques jours la demande d'envoyer son dossier complet à l'adresse suivante : csga_jury@geodata-paris.fr

Le titre de ce courriel sera « **Candidature CSGA** » suivi de votre **Nom et Prénom**.

Les documents suivants, obligatoires, seront à envoyer en pièce attachée de préférence au format pdf. N'oubliez pas de mentionner votre nom et prénom dans le titre de chaque fichier comme précisé dans le tableau suivant :

Contenu de la pièce attachée	Nom de la pièce attachée
Copie du passeport ou de la carte nationale d'identité	<i>Nom Prénom</i> identite.pdf
Copie du dernier diplôme	<i>Nom Prénom</i> diplome.pdf
Copie des notes des 2 dernières années de scolarité	<i>Nom Prénom</i> notes.pdf
Lettre de motivation du candidat pour suivre le CSGA (expliquez vos attentes...)	<i>Nom Prénom</i> motivation.pdf
Curriculum vitae	<i>Nom Prénom</i> cv.pdf

Nous recommandons de préparer un seul fichier compressé qui comporte l'ensemble des pièces. **Attention : ne pas utiliser de .zip, non supporté par le logiciel de messagerie pour des raisons de sécurité.** Veillez à ce que ce fichier ne dépasse pas un poids de 2 Mo.

Dans le cas contraire, , envoyez plusieurs courriels séparés numérotés séquentiellement « Candidature CSGA Nom Prénom 1 » et « Candidature CSGA Nom Prénom 2 », ... « Candidaturen » ;

Le jury se réunira régulièrement pour examiner les dossiers de candidature en cours.

Les candidatures acceptées ouvriront la voie à l'inscription définitive du candidat, après paiement des droits d'inscription. Le processus fonctionnera ainsi tant que le seuil des 24 inscrits ne sera pas atteint. Si ce seuil est dépassé, les candidats seront inscrits sur une liste complémentaire.

Les candidatures non acceptées feront l'objet d'une réponse circonstanciée au demandeur par courriel.

✓ Paiement de la formation

Dès que le dossier d'inscription aura été validé, les candidats recevront une fiche financière à remplir qui permettra d'éditer la facture. Dès l'envoi de la fiche financière, les candidats sont invités à régler les frais de formation.

La facture émise par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière – (IGN) est envoyée par courrier, avec une copie numérique. Les candidats pourront procéder au paiement des droits d'inscription à la formation par virement. Le virement sera international si le candidat est un résident hors France. Le montant à payer est de 3 800 euros [trois mille huit cents euros].

Les frais de formation peuvent être réglés en 3 fois (1 900 euros avant le début de la formation, 950 euros en décembre et 950 euros en mars) pour des particuliers finançant eux-mêmes la formation. Dans

ce cas, le/la candidat(e) soit présenter une personne se portant caution solidaire. Cette personne doit fournir ses 3 derniers bulletins de salaire, un justificatif de domicile, une pièce d'identité et compléter le formulaire de caution. La personne se portant garant peut être n'importe quelle personne physique hormis le/la conjointe du/de la candidat(e). Cet échelonnement est soumis à l'avis de l'Agence comptable de l'IGN.

Ces droits, versés à l'IGN/Géodata Paris, couvrent toutes les charges relatives au déroulement de l'enseignement et donneront accès à la plateforme d'e-learning. Les droits couvrent également le droit de rattrapage de 4 cours non validés au cours de l'année. Le candidat aura un accès 24h sur 24 à la plateforme GEOligne durant toute la formation. Les modules seront rendus disponibles au fur et à mesure de l'avancement de la formation.

Les candidats redevables des frais d'inscription doivent régler par virement bancaire sur le compte courant ouvert au nom de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière – (IGN)

Identifiant national de compte bancaire RIB				
code banque	code guichet	N° de compte	Clé RIB	domiciliation
10071	75000	00001005161	20	TPPARIS RGF

IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1750	0000	0010	0516	120	TRPUFRP1

Les candidats retenus devront régler les frais de la formation dans un délai de 30 jours à réception du mail de la facture, sauf en cas d'inscription tardive auquel cas les droits d'inscriptions seront exigibles de suite.

Pour faciliter l'identification et le traitement du paiement, il est demandé de préciser dans l'objet du virement la mention « CSGA » suivie du nom du candidat et du numéro de la facture.

A partir du 1^{er} septembre, tout candidat dont le dossier aura été accepté et la facture émise depuis 30 jours, mais qui ne se sera pas manifesté soit par un paiement, soit par un engagement à payer, sera retiré de la liste officielle des apprenants. Un candidat de la liste complémentaire sera alors contacté.

✓ Accès plateforme de formation

Une fois l'inscription validée, chaque apprenant recevra les codes d'accès à la plateforme d'e-learning, ainsi que les modalités de début de rentrée scolaire.